

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 mars 2011

L'AFTM élargit son horizon et met en place un protocole de coopération internationale avec ACTE

Les évolutions du marché des déplacements professionnels connaissent actuellement une accélération qui dépasse incontestablement le cadre de nos frontières nationales.

Sans renier sa vocation essentielle qui est de réunir les acteurs du secteur en France et de progresser dans la reconnaissance au plan national de la fonction de Travel Manager et de tous les métiers connexes, l'AFTM se devait d'élargir son horizon de réflexion à des marchés qui sont désormais traités de manière globale. Les rencontres régionales organisées en province ou avec des confrères francophones (Bruxelles, Genève), le partenariat mis en place en 2010 avec l'ARSEG* sont autant d'occasions d'explorer des territoires nouveaux.

Une nouvelle étape de cette ouverture va être concrétisée avec la mise en place d'un protocole de coopération d'un an renouvelable entre ACTE et l'AFTM.

Sans exclusivité, conformément à la volonté d'indépendance et à sa vocation non commerciale qui ont guidé sa création, l'AFTM entend poursuivre la mise en place de ce type d'échange et proposer à ses adhérents un tissu propice à des échanges variés et de qualité.

Les colonnes du site aftm.fr seront l'occasion, dans les semaines à venir, de détailler les actions communes qui seront conduites avec ACTE en 2011.

() L'ARSEG est l'Association des Directeurs et Responsables de Services Généraux (www.arseg.asso.fr)*

A propos d'ACTE



ACTE (Association of Corporate Travel Executives – www.acte.org) est une association sans but lucratif créée en 1988, à l'initiative de fournisseurs et d'acheteurs du domaine des voyages d'affaires cherchant à établir la représentation équitable dans la profession.

L'association représente l'industrie des déplacements professionnels à travers des programmes de formation, de recherche et de nombreuses publications (livres blancs) s'adressant aux responsables du secteur.

Les membres d'ACTE sont principalement des managers provenant de 102 pays, représentant plus de 12 millions de voyageurs d'affaires.

Avec l'aide de partenaires issues des principaux secteurs, ACTE développe des conférences locales et globales à travers le monde. ACTE est présente sur tous les continents (Afrique, Asie-Pacifique, Canada, Europe, Amérique Latine, Moyen Orient et aux Etats-Unis).

Contact : Christine Dunton-Tinnus / CABRIS, FRANCE / Tel: +33 (0) 493779112 / Mob: +33 (0) 689508059 / Fax: +33 (0) 963234525 / cdunton@acte.org

A propos de l'AFTM



L'**AFTM**, association "loi 1901" sans but lucratif, a été créée en 2008.

L'Association Française des Travel Managers (www.aftm.fr) est née de la volonté d'un groupe de responsables de la gestion des voyages en entreprise de professionnaliser et promouvoir la fonction des Travel Managers, aider ceux et celles qui abordent le métier et obtenir la reconnaissance professionnelle des organismes publics et des associations internationales.

Présidée par Michel Dieleman, Travel Manager du groupe Orange, et portée par des grands noms du domaine, l'AFTM veut donner ses lettres de noblesse à un métier complexe, passionnant, qui allie à la fois l'univers des Achats, des Technologies de l'Information, des Ressources Humaines et de la compétence en matière de déplacements professionnels.

L'AFTM veut dépasser la simple approche corporatiste d'un métier pour s'ouvrir à la formation, l'échange de savoir et l'accueil de ceux qui, demain, seront les responsables "voyages" des grandes entreprises françaises, européennes ou internationales.

Contact presse : Coralie Malbet - 01 74 31 11 11 - cm@aftm.fr